

**COMMUNE DE NIVILLAC
(Morbihan)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 mars 2014

L'an deux mil quatorze

Le treize mars

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à dix-huit heures à la mairie

Sous la présidence de Monsieur Jean THOMAS, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 6 mars 2014

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 17 Votants : 17

PRESENTS: THOMAS J.- ARDOUIN M.- BRIAND Y.- CHATAL J.P- DAVID G.- Mme DENIGOT B.- FREOUR J.C.- Mme GRUEL N.- GUIHARD A.- Mme LAPORTE M.- Mme LEVRAUD F.- OILLIC J.P.- PEDRON A.- Mme PERRAUD C.- Mme PHILIPPE J. - PROU A.- THURIAUD M.

ABSENTS : Mme FRANCO M.- Mme GICQUIAUX C.- Mme HUGUET E.- JOUSSE E. - Mme LE BORGNE S.- MATHIEU J.P.- Mme PANHELLEUX F. - PROVOST L.

Secrétaire de séance : Mme LEVRAUD Françoise

- Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00.
- Le conseil désigne Mme LEVRAUD Françoise comme secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la séance du lundi 17 février 2014 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, celui-ci est adopté à l'unanimité par l'Assemblée
- Monsieur le Maire propose à l'assemblée, qui l'accepte, d'ajouter une question diverse relative à une demande de subvention à effectuer auprès du Conseil Général du Morbihan pour la restauration de certaines archives communales.

1- Rapport d'activités 2013 de la bibliothèque municipale et présentation du projet de la future médiathèque :

Intervention successive de Martine LAPORTE, Adjointe à la Culture pour le rapport 2013 « Bibliothèque » et de Frédéric VASSE, « Directeur du Forum et du Pôle « Vie locale » et Gaëlle BEAUSSARON, « Directrice de la bibliothèque- médiathèque » concernant la future médiathèque.

a) Rapport d'activités 2013 « bibliothèque municipale » :

Martine LAPORTE, adjointe à la Culture et responsable de la bibliothèque municipale jusqu'en décembre 2013, en dresse le bilan pour l'année 2013 : un nombre d'adhérents ayant diminué par rapport à 2012 (426 contre 444) ainsi qu'une baisse de la fréquentation de la bibliothèque par les classes de primaire, les plus petits ainsi que les pré- et adolescents.

Les prêts d'ouvrages ont également connu une baisse de 10% sur cette même période.

A ce jour, le fonds documentaire est composé de 8789 documents avec un fonds de périodiques inchangé en 2013 (même nombre d'abonnements soit 11 au total).